

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1020 10 septembre 1947

n° 1020 10

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 septembre 1947

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1947

Date du numéro

30 septembre 1947

TEXTE INTÉGRAL

Sont reclassés aux échelons ci-après, les nommés : Djama Mahmoud, 8° échelon, est reclassé 9° échelon; Aden Samatar, 4° échelon, est reclassé 7° échelon : Ibrahim Warsama, 1er échelon, est reclassé 3° échelon. pour services effectués dans l'armée et dans la milice. La présente décision porte effet administratif pour compter du 1er janvier 1947 et effet pécuniaire pour compter du 1er juillet 1947.